

Commentaire sur le marché

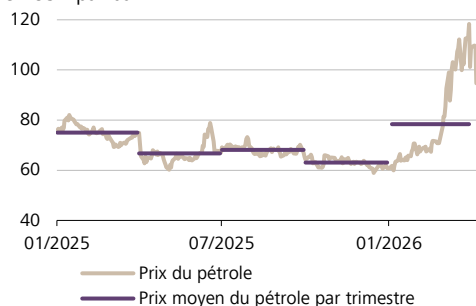
Le cessez-le-feu dans le conflit au Proche-Orient entraîne une hausse des cours boursiers à court terme. Comme la situation reste fragile, il faut s'attendre à de fortes fluctuations. Dans les semaines à venir, les résultats trimestriels seront également au centre de l'attention.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

La plus grande poussée inflationniste est encore à venir

Evolution du prix du pétrole Brent et prix moyen, en USD par baril



Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

Le prix élevé du pétrole a un effet inflationniste. L'ampleur de cet effet apparaît clairement lorsque l'on compare le prix actuel aux valeurs moyennes des trimestres passés. Actuellement, le prix du pétrole est supérieur d'environ 22% à la moyenne du premier trimestre. Plus le prix du pétrole restera élevé, plus l'effet de hausse des prix sera marqué. Mais ce n'est là qu'un aspect parmi d'autres. L'Asie et l'Australie connaissent déjà une pénurie d'énergie en raison de la fermeture du détroit d'Ormuz jusqu'à mercredi.



GROS PLAN

Marché de l'emploi suisse stable

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le taux de chômage en Suisse est tombé à 3,1% en mars.



LE PROGRAMME

Les banques américaines ouvrent la saison des résultats

Les plus grandes banques américaines publieront leurs chiffres la semaine prochaine: JPMorgan, Citigroup, Bank of America, Goldman Sachs, Morgan Stanley et Wells Fargo.

Le cessez-le-feu stimule les marchés: l'espoir d'une fin prochaine de la guerre en Iran a enthousiasmé les marchés financiers mercredi. La raison principale est la baisse du prix du pétrole et le recul des taux d'intérêt. Les investisseuses et investisseurs partent du principe qu'avec la baisse du prix du pétrole, le risque d'inflation est provisoirement écarté. Toutefois, il faut noter que le pétrole brut se situe encore 60% au-dessus de son niveau du début de l'année. Les tendances inflationnistes se maintiennent donc. Le cessez-le-feu de deux semaines montre certes que les deux parties souhaitent régler le conflit, mais il est prématuré d'annoncer sa fin. A cet égard, les positions de négociation des belligérants semblent trop divergentes. De plus, l'Iran sait qu'il dispose d'un important levier de pression avec la possibilité de bloquer le détroit d'Ormuz. La situation géopolitique reste extrêmement fragile, ce qui se reflète également sur les marchés financiers.

La bourse suisse en profite: le Swiss Market Index (SMI) a lui aussi repris le chemin de la hausse après l'annonce d'un cessez-le-feu temporaire. Les actions d'entreprises cycliques comme Richemont, ABB ou Holcim ont été particulièrement recherchées. En revanche, les titres Swisscom ont été moins performants. Toutefois, ceux-ci s'étaient bien maintenus depuis le début de la guerre et occupent toujours la tête du tableau des cours du SMI depuis le début de l'année. Avec le début du deuxième trimestre, la publication des résultats trimestriels revient au premier plan. Cette semaine, les chiffres d'affaires étaient particulièrement attendus. Ainsi, le groupe chimique Ems-Chemie a annoncé pour le premier trimestre une baisse de son chiffre d'affaires de 6,6% par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du franc fort. L'entreprise chiffre l'effet de change à -7,3%, mais maintient ses prévisions pour l'ensemble de l'année. Le groupe de construction Implenia a, quant à lui, remporté un contrat d'environ 200 millions d'euros pour la construction du nouveau siège de la police dans la ville allemande de Münster.

Moral volatil des investisseurs: la peur et la cupidité influencent fortement les marchés. L'indice Fear and Greed, qui évalue le moral des investisseurs à partir de différents indicateurs, montre la vitesse à laquelle l'état émotionnel des investisseurs est susceptible d'évoluer. En début de semaine, l'indicateur est passé en quelques jours de «peur extrême» à «peur». L'indice conjoncturel Sentix a récemment atteint son niveau le plus bas depuis le mois d'avril de l'année précédente, lorsque le président américain Donald Trump avait instauré de lourds droits de douane. Cette baisse s'explique notamment par les prix élevés de l'énergie, qui s'accompagnent d'une nette hausse de l'inflation. Outre la dégradation de la situation actuelle, les perspectives économiques se sont également nettement assombries. Les craintes de récession sont revenues et représentent un risque réel. Reste à voir si le cessez-le-feu annoncé suffira à dissiper ces inquiétudes. En effet, les tendances à long terme fluctuent nettement moins que le moral des investisseurs.

Lutte contre l'inflation ou stabilité du marché du travail? Le double mandat de la Réserve fédérale américaine (Fed) l'oblige à faire preuve de flexibilité. Selon ses derniers comptes rendus de séance, elle maintient pour l'instant sa politique monétaire jusqu'à ce qu'il soit clair d'où provient le plus grand risque. Le scénario de base reste celui des baisses de taux.

Investir reste essentiel: cette semaine a montré à quel point il est plus important d'investir sur le marché que d'essayer de trouver le bon moment pour investir. Manquer les meilleurs jours de marché réduit fortement la performance. Mercredi, les marchés ont réagi très positivement au cessez-le-feu en Iran. Avec une hausse de 2,6%, la journée figure parmi les 1% des meilleures séances du Swiss Performance Index (SPI) depuis le début des années 2000. En d'autres termes: sur près de 7'000 séances de bourse depuis 2000, 99% ont été moins performantes que ce mercredi. Un jour qu'un investisseur préfère ne pas manquer.

Jeffrey Hochegger, CFA
Stratège en placements

Editeur

Raiffeisen Suisse
CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LFin. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall, auprès des Banques Raiffeisen (ci-après dénommées collectivement «Raiffeisen») ou sur raiffeisen.ch. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Le présent document ne constitue pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen prend toutes les mesures raisonnables pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, Raiffeisen ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations publiées dans le présent document et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Raiffeisen ne peut par ailleurs être tenue responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles en découlant est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen.